

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE

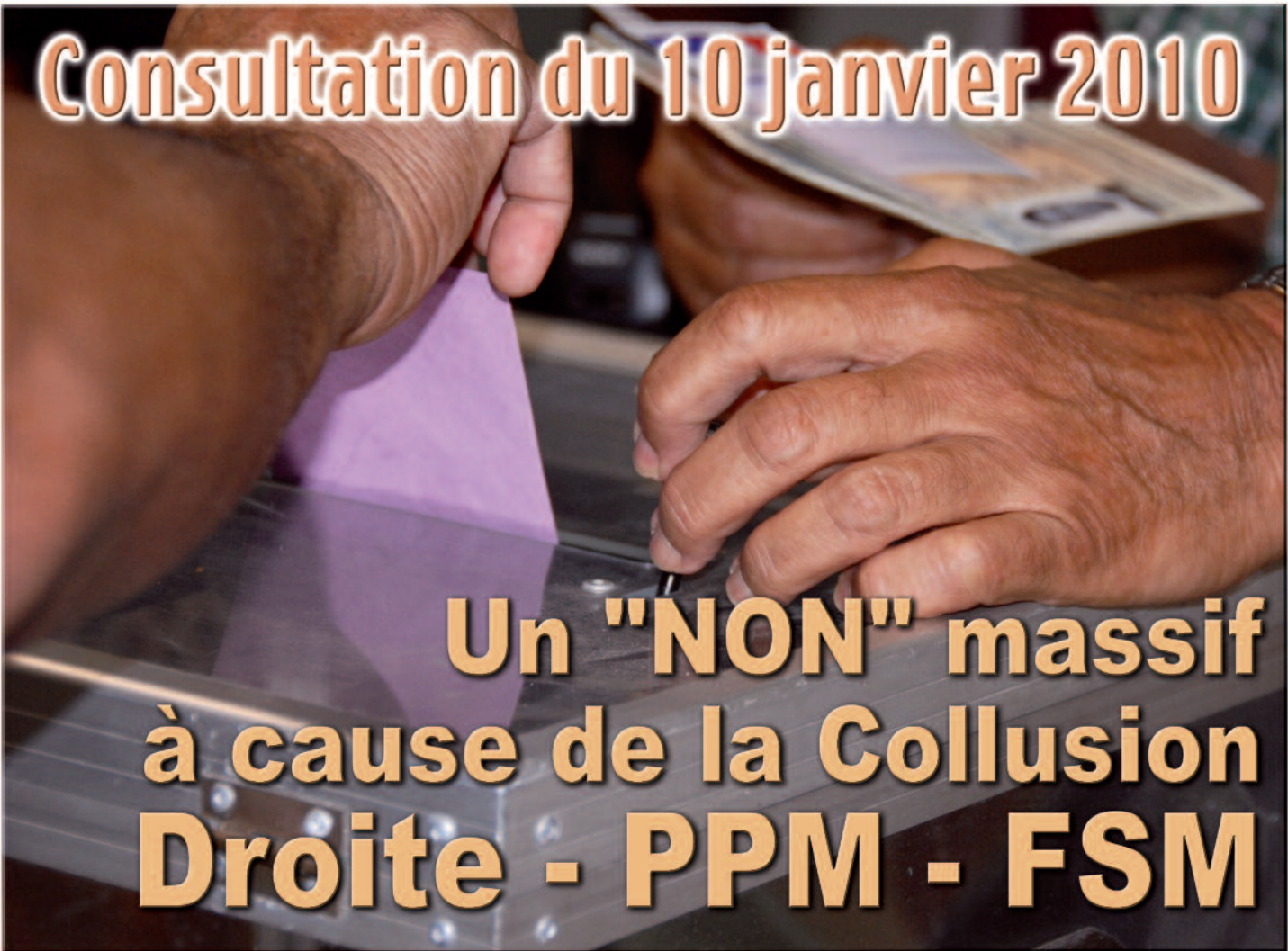


# Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 14 Janvier 2010 - 90<sup>e</sup> Année - N° 02 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

## Consultation du 10 janvier 2010



# Un "NON" massif à cause de la Collusion Droite - PPM - FSM

## Hommage à A. Alier



Le combattant de la vérité

**Déclaration du P.C.M. :**  
"Le combat pour la  
responsabilité continue"

**R.M.C. :**  
24 Janvier : Oui à la  
collectivité unique

# Sommaire

## Sommaire

Sa Ka Pasé .....p. 2

Edito .....p. 3

- Déclaration du P.C.M.

Luttes Sociales .....p. 4

- Actualités sociales

Politique-Eco .....p. 5

- La ville capital en crise

Mémoire du Peuple ...p. 6

- Aimé Césaire déjà en 1974

Consultation .....p. 7/15

- Peur et désinformation du coté du 73

- Nécessité de l'autonomie

- 79.31 % disent "NON" à leurs intérêts

- Résultats de la consultation

- Campagne de la consultation

- La troisième voie n'a pas de sens

- Le GRS pour le "74 par défaut"

Dans le Monde .....p. 15

- Qu'attendre de 2010 ?

Annonces Légales .p. 16/19

France .....p. 20

- En 2009 : Lois en rafales contre le monde du travail

- Sarkozy dégringole encore dans les sondages

## "JUSTICE"

Administration & Rédaction :

Tél. : 05 96 71 86 83

Fax : 05 96 63 13 20

ed.justice@wanadoo.fr

<http://www.journal-justice-martinique.com>



Fondateur : Jules MONNEROT  
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola  
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526  
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :  
Fernand PAPAYA

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :  
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise  
37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France  
Tél. : 0596 73 14 54

## HOMMAGE À ANDRÉ ALIKER, JOURNALISTE DE LA VÉRITÉ

Comme chaque année, le 11 janvier, les communistes et le CNCP ont rendu un hommage au journaliste et gérant de Justice, André Alikér. Une évocation de son parcours et une minute de silence ont ponctué le dépôt de gerbe sur sa tombe au cimetière de la Lévée. Il y a 76 ans qu'André Alikér a été assassiné par l'un des gros propriétaires du capital en Martinique.

Le secrétaire général du PCM n'a pas manqué de faire le parallèle entre la situation d'aujourd'hui et celle de hier : pas de démocratie sans une presse de vérité.



G. Erichot dépose la gerbe

## ALAIN HUGHES DESPOINTES DEVANT LE TRIBUNAL

Pour ses propos tenus dans le documentaire diffusé par Canal + le 6 février 2009 signé Romain Bolzhinger, Alain Hughes Despointes devra être jugé par le tribunal correctionnel au cours du premier semestre 2010. Il avait évoqué "la préservation de la race et les côtés positifs" de l'esclavage. Ces paroles avaient provoqué un tollé général lors de la crise sociale de février/mars. Cette annonce a été faite par le parquet de Fort-de-France, le 5 janvier dernier. Le béké est poursuivi pour "apologie de crime contre l'humanité, provocation et incitation à la haine raciale". Plusieurs associations,

dont SOS Racisme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) et la Ligue des Droits de l'Homme, avaient porté plainte. Alain Hughes Despointes risque jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et des amendes. Le parquet a également annoncé que les trois membres de l'Association Koké Ich Bétjé qui avaient lancé sur internet une pétition devraient être poursuivis pour incitation à la haine raciale. Il en va de même pour Joachim-Arnaud à cause des propos tenus sur ATV dénonçant la "pwofitation des békés".

## LÉON BERTRAND RESTE EN PRISON

Une nouvelle demande de remise en liberté de Léon Bertrand a été rejetée par le juge des libertés. Le maire de Saint-Laurent devra rester en prison au moins jusqu'au mois de mars pour éviter qu'il n'exerce des pressions sur un certain nombre de personnes liées à l'affaire des passations de marché. Des

auditions se poursuivent en Guyane. Rappelons que Léon Bertrand est en préventive au Centre pénitentiaire de Ducos depuis la fin du mois de novembre. Il est soupçonné de "favoritisme et de corruption passive".

## AFFAIRE DE L'AIDE À L'ÉCOLE DE PORTSMOUTH EN DOMINIQUE

L'affaire de l'aide du Conseil régional apportée pour la construction d'une école à la Dominique continue de faire des vagues. Les avocats Maître Alex Ursulet et Raphael Constant qui représentent respectivement Maguy Marie-Jeanne, chef de service des relations internationales au sein de la collectivité régionale et Mark Frantom, l'architecte mis en cause par le Canard Enchaîné et sur Internet, sont montés au créneau. Ils sont intervenus sur différents médias pour dénoncer "la déstabilisation d'Alfred Marie-Jeanne au travers de sa fille".

Ils ont réaffirmé que rien dans ce dossier n'était illégal et qu'aucun "conflit d'intérêt" ne pouvait exister. Ils ont expliqué que si la Région a investi une somme aussi importante, c'est parce que l'école a dû être reconstruite et que d'autres partenaires ne s'étaient pas manifestés. De son côté, le président du Conseil régional, Alfred Marie-Jeanne, jugeant son "honneur et son intégrité mis en cause", a annoncé le vendredi 8 janvier qu'il avait décidé de porter plainte avec constitution de partie civile. Il a confié à Maître Alex Ursulet le soin de le défendre dans cette affaire qui date de 2004.

## DÉCLARATION DU COMITÉ CENTRAL DU PCM : LE COMBAT POUR LA RESPONSABILITÉ CONTINUE

En refusant le passage à l'article 74, la Martinique s'est privée des moyens lui permettant de s'attaquer aux nombreux problèmes qui l'assaillent.

Le Parti Communiste Martiniquais prend acte de cet échec. Ce rejet sans équivoque est le résultat d'une campagne de désinformation axée notamment sur la perte des conquêtes sociales dont l'effet a été amplifié par la situation de fragilité sociale dans laquelle le système plonge des milliers de compatriotes : chômage, pauvreté, précarité, dépendance totale à l'égard des revenus sociaux, etc.

Cette campagne a été menée par une coalition immorale et hétéroclite allant de la droite assimilationniste traditionnelle à une certaine gauche se proclamant autonomiste et progressiste en passant par les socialistes qui n'ont jamais rompu avec l'assimilation.

Le Parti Communiste Martiniquais estime que, dans ce contexte, il est indispensable de maintenir et renforcer l'unité des forces démocratiques et anticolonialistes réalisée autour du Rassemblement Martiniquais pour le Changement (RMC).

Le dimanche 24 janvier, les Martiniquais sont appelés à se prononcer sur la transformation de la Martinique en une collectivité unique régie par l'article 73 de la Constitution réalisant la fusion du Département et de la Région **sans compétence nouvelle**, contrairement à ce que laisse entendre le PPM.

Ce projet est, à peu de choses

prés, celui qui avait été soutenu lors de la consultation du 7 décembre 2003 par le Parti Communiste Martiniquais et d'autres forces de progrès et combattu par la droite et une fraction du PPM.

Aujourd'hui ces dernières forces appellent à voter pour cette réforme. Elles ont fait perdre 7 années à la Martinique et **arrivent devant cette échéance sans aucun projet**. D'autre part, comme dans le cas de l'article 74, il faudra négocier, en cas de succès de la consultation du 24 janvier, une loi ordinaire pour mettre en place la nouvelle collectivité unique.

Si cette évolution institutionnelle peut permettre une simplification administrative et améliorer quelque peu la cohérence dans les politiques locales, elle n'est pas de nature à doter le pays des moyens de mettre en œuvre la politique de développement nouvelle dont

nous avons tant besoin.

D'ores et déjà, le PCM met en garde les Martiniquais contre les illusions de la «troisième voie» avancée par le PPM et le MAP qui suppose une très improbable révision constitutionnelle et donc renvoie l'autonomie véritable aux calendes grecques. Pour le Parti Communiste Martiniquais, cet échec ne signifie pas la fin de la lutte pour la Responsabilité et le Développement véritables.

Il n'est du pouvoir de personne d'arrêter la marche de l'Histoire !

Au demeurant, quel que soit le cadre institutionnel, le Parti Communiste continuera à se battre avec les masses laborieuses et le peuple martiniquais pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Fort-de-France,

le 11/01/2010

Pour le Comité Central,  
le Secrétaire général  
Georges Erichot

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU PCF

Martinique, Guyane : après le référendum, la question sociale reste entière

Les électrices et les électeurs de Martinique et de Guyane ont tranché : il n'y aura pas d'évolution institutionnelle dans ces deux DOM, même si une prochaine consultation, en janvier, portera sur le regroupement des assemblées régionales et départementales.

La question institutionnelle a sans doute paru bien éloignée des reprises qu'il convient d'apporter à la crise sociale qui affecte durement ces territoires.

De plus, les partisans du NON ont mené campagne sur les dangers de l'adoption de cet article de la Consti-

tution, en faisant appel à des réflexes de crainte et au chantage à la perte des acquis sociaux hérités de la départementalisation.

C'est sans doute la Martinique et la Guyane qui sont les perdants de cette consultation, quand la question des moyens d'un développement endogène est décisive. La réponse apportée par les populations à l'évolution institutionnelle ne solde pas la question de l'intervention de l'État en faveur de l'application des accords issus du mouvement social de début 2009. La question sociale reste entière et il convient d'y apporter les solutions.

Parti communiste français  
Paris, le 11 janvier 2010.